



Atelier de capitalisation du projet DPA : bilan et perspectives pour aider les oubliés de la justice

Antananarivo, le 3 décembre 2019 – La Fédération internationale des ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) et l'ACAT Madagascar réunissent les acteurs du projet de lutte contre la détention préventive abusive pour dresser le bilan de ce projet et explorer des pistes de pérennisation.

Les 3 et 4 décembre 2019, la FIACAT et l'ACAT Madagascar organisent un atelier de capitalisation de leur projet de lutte contre la détention préventive abusive¹. A cette occasion, des représentants de l'administration pénitentiaire, de l'administration judiciaire et de la société civile seront réunis pour discuter des acquis et résultats du projet et explorer des pistes de pérennisation.

Le projet, initié en février 2017, vise à améliorer les conditions de détention à la prison d'Antanimora en luttant contre la détention préventive abusive. A ce jour, il a permis d'obtenir la libération de 14 détenus en situation de détention préventive abusive, la condamnation de 11 d'entre eux et la régularisation de 19 cas.

Malgré ces résultats, les conditions de détention restent critiques à Madagascar et le recours à la détention préventive y est toujours systématique et voir même abusif. Le Président de la République a lui-même dénoncé cette pratique lors de sa visite d'Antanimora en octobre 2019 et a affirmé que la détention devrait être une exception et non la règle.

Ces problématiques ont également été soulevées lors de l'Examen périodique universel de Madagascar en novembre 2019 lors duquel plusieurs recommandations ont été adressées au gouvernement malagasy concernant l'amélioration des conditions de détention et la lutte contre la détention préventive abusive.

Cet atelier de capitalisation sera donc également l'opportunité de voir comment la suite de ce projet pourra s'inscrire dans la lignée de la volonté affichée des autorités malagasy d'améliorer les conditions de détention à Madagascar et dans la mise en œuvre des recommandations de l'Examen périodique universel.

Contact presse :

- **ACAT Madagascar** : Maitre Mamihaja Raherimiarantsoa, raherimiarantsoamamihaja@yahoo.fr
- **FIACAT** : Marie Salphati, m.salphati@fiacat.org

¹ L'atelier de capitalisation du projet de lutte contre la détention préventive abusive s'est tenu grâce au soutien de l'Agence française de développement (AFD), l'Organisation internationale de la francophonie, l'Ambassade du Royaume-Uni à Madagascar, le fonds de dotation du Barreau de Lyon, Missio et Tavola Valdese. Le contenu de cet atelier relève de la seule responsabilité de la FIACAT et de l'ACAT Madagascar et ne peut être considéré comme reflétant la position de ces institutions.